

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 02572

Numéro SIREN : 899 091 151

Nom ou dénomination : 12 SF

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2023 sous le numéro de dépôt B2023/008747

# COMPTES ANNUELS

**SAS 12 SF**

7, Rue du Village

31320 VIEILLE-TOULOUSE

Exercice clos le : 30 septembre 2022

APE : 7022Z

SIRET : 89909115100014

*certifié conforme à l'original*



SOGIREX  
ZA FOIX NORD - PERMILHAC

Tél : 0561022222

E-mail : [contact@sogirex.com](mailto:contact@sogirex.com)

09000 FOIX

Fax : 0561022229

**BILAN ACTIF**

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

ACTIF	Valeurs au 30/09/22			Valeurs au 30/09/21
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 846,45	47,83	2 798,62	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations	73 333,00		73 333,00	73 333,00
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>76 179,45</b>	<b>47,83</b>	<b>76 131,62</b>	<b>73 333,00</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances</b>				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)				
Autres créances (3)				788,00
Capital souscrit - appelé non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions propres				
Autres titres				
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	7 522,08		7 522,08	8 280,14
<b>Charges constatées d'avance (3)</b>				
<b>TOTAL (II)</b>	<b>7 522,08</b>		<b>7 522,08</b>	<b>9 068,14</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>				
<b>Écarts de conversion actif (V)</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)</b>	<b>83 701,53</b>	<b>47,83</b>	<b>83 653,70</b>	<b>82 401,14</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

**BILAN PASSIF**

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 30/09/22	Valeurs au 30/09/21
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital (dont versé : 0 )	73 833,00	73 833,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
<b>Réserves</b>		
Réserve légale	335,61	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 376,53	
<b>Report à nouveau</b>		
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>1 034,73</b>	<b>6 712,14</b>
SITUATION NETTE	81 579,87	80 545,14
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>81 579,87</b>	<b>80 545,14</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL (I) Bis</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>DETTES (I)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 366,95	800,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	706,88	1 056,00
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL (III)</b>	<b>2 073,83</b>	<b>1 856,00</b>
Écarts de conversion passif (IV)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>83 653,70</b>	<b>82 401,14</b>
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	073,83	1 856,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

# COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

	Du 01/10/21 Au 30/09/22	Du 03/02/21 Au 30/09/21	Variation	
			en valeur	en %
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises <i>dont à l'exportation</i>				
Production vendue (biens et services) <i>dont à l'exportation</i>				
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>				
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	2 794	4 288	-1 494	-35
Impôts, taxes et versements assimilés	1 123		1 123	
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	48		48	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>3 965</b>	<b>4 288</b>	<b>-323</b>	<b>-8</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-3 965</b>	<b>-4 288</b>	<b>323</b>	<b>8</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
 <i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i> <i>(2) Dont charges afférents à des exercices antérieurs</i>				

# COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE (SUITE)

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

	Du 01/10/21 Au 30/09/22	Du 03/02/21 Au 30/09/21	Variation	
			en valeur	en %
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)	5 000	11 000	-6 000	-55
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo.(3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS ( V )</b>	<b>5 000</b>	<b>11 000</b>	<b>-6 000</b>	<b>-55</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES ( VI )</b>				
<b>RÉSULTAT FINANCIER ( V - VI )</b>	<b>5 000</b>	<b>11 000</b>	<b>-6 000</b>	<b>-55</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>1 035</b>	<b>6 712</b>	<b>-5 677</b>	<b>-85</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS ( VII )</b>				
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>				
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)				
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>5 000</b>	<b>11 000</b>	<b>-6 000</b>	<b>-55</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>3 965</b>	<b>4 288</b>	<b>-323</b>	<b>-8</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>1 035</b>	<b>6 712</b>	<b>-5 677</b>	<b>-85</b>

(3) Dont produits concernant les entité

(4) Dont intérêts concernant le ent u

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

2002928 - SAS 12 SF  
Du 01/10/2021 au 30/09/2022

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

### **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

#### **Option de traitement des charges financières :**

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

#### **Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

#### **Option de traitement des charges financières :**

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

2002928 - SAS 12 SF  
Du 01/10/2021 au 30/09/2022

---

## **Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

## **Amortissements des biens non décomposables :**

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

## **Immobilisations financières**

### **Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

## **Stocks**

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## **Provisions réglementées**

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

# ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

2002928 - SAS 12 SF  
Du 01/10/2021 au 30/09/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPORA		Frais d'établissement, de recherche et de développement <b>TOTAL I</b>			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>			
CORPORA		Terrains			
		Constructions			
		Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
		Installations techniques, matériel & outillage indust.			
	Autres immos corporelles			2 846	
	Instal. géné., agencts & aménagts divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & info., mobilier				
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours			2 846	
	Avances et acomptes				
		<b>TOTAL III</b>			<b>5 693</b>
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations	73 333		
		Autres titres immobilisés			
		Prêts et autres immobilisations financières			
		<b>TOTAL IV</b>	<b>73 333</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>			<b>73 333</b>		<b>5 693</b>

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPORA		Frais d'éts, de recherche & de dével. <b>TOTAL I</b>				
		Autres postes d'immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>				
CORPORA		Terrains				
		Constructions				
		Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
		Inst.tech., mat. outillage indus.				
	Autres immos corporelles			2 846		
	Instal. géné., agencts, aménagts d.					
	Matériel de transport					
	Mat.bureau, info., mob.					
	Emballages récup. div.					
	Immos corporelles en cours		2 846			
	Avances et acomptes					
		<b>TOTAL III</b>	<b>2 846</b>		<b>2 846</b>	
FINANCIERES		Part. évaluées par mise en equivalence				
		Autres participations			73 333	
		Autres titres immobilisés				
		Prêts & autres immob. financières				
		<b>TOTAL IV</b>			<b>73 333</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>			<b>2 846</b>		<b>76 179</b>	

# LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

2002928 - SAS 12 SF  
Du 01/10/2021 au 30/09/2022

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
<b>1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)</b>				
<b>2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)</b>				
PM2O - 5 route de trémège 09100 pamiers - 84186137000010	30 000	46 727	33,33	32 372
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
<b>1. Filiales non reprises en A :</b>				
a. Françaises				
b. Etrangères				
<b>2. Participations non reprises en A :</b>				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

2002928 - SAS 12 SF

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

En Euro

Informations financières (5)  Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du c détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Cahier d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)</b>										
<b>1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)</b>										
<b>2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)</b>										
PM20 - 5 route de Trémège 09100 Pamiers - 84186137000010	30 000	14 355	33,33	73 333	73 333			299 320	32 372	5 000
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>										
<b>1. Filiales non reprises au § A :</b>										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
<b>2. Participations non reprises au § A :</b>										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société admettant à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

2002928 - SAS 12 SF  
Du 01/10/2021 au 30/09/2022

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an								
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières											
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux Autres créances clients Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér <input style="width: 50px; height: 15px;" type="text"/> Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Etat & autres coll. publiques <table style="display: inline-table; vertical-align: middle; border: none;"> <tr> <td style="border-right: 1px solid black; padding-right: 5px;">Impôts sur les bénéfices</td> <td>Impôts sur les bénéfices</td> </tr> <tr> <td style="border-right: 1px solid black; padding-right: 5px;">Taxe sur la valeur ajoutée</td> <td>Taxe sur la valeur ajoutée</td> </tr> <tr> <td style="border-right: 1px solid black; padding-right: 5px;">Autres impôts, taxes &amp; versements assimilés</td> <td>Autres impôts, taxes &amp; versements assimilés</td> </tr> <tr> <td style="border-right: 1px solid black; padding-right: 5px;">Divers</td> <td>Divers</td> </tr> </table> Groupe et associés (2) Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) Charges constatées d'avance	Impôts sur les bénéfices	Impôts sur les bénéfices	Taxe sur la valeur ajoutée	Taxe sur la valeur ajoutée	Autres impôts, taxes & versements assimilés	Autres impôts, taxes & versements assimilés	Divers	Divers			
Impôts sur les bénéfices	Impôts sur les bénéfices											
Taxe sur la valeur ajoutée	Taxe sur la valeur ajoutée											
Autres impôts, taxes & versements assimilés	Autres impôts, taxes & versements assimilés											
Divers	Divers											
<b>TOTAUX</b>												
RENVOIS	(1) Montant des (2) Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice										

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

2002928 - SAS 12 SF  
Du 01/10/2021 au 30/09/2022

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes   à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)   à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	707	707		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autres organismes sociaux				
Etat &   Impôts sur les bénéfices				
autres   Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv.   Obligations cautionnées				
publiques   Autres impôts, taxes & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés				
Groupe & associés (2)	1 367	1 367		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>2 074</b>	<b>2 074</b>		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés			

**12 SF**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 73 833 euros**  
**Siège social : 7 rue du Village, 31320 VIEILLE TOULOUSE**  
**899 091 151 RCS TOULOUSE**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 17 JANVIER 2023**

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS,  
Le 17 janvier,  
A 19 heures,

Les associés de la société 12 SF se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par lettre simple adressée le 28 décembre 2022 à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Frédéric SANCHEZ, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Paule SANCHEZ est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 73 833 actions sur les 73 833 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 septembre 2022,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

PM

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2022 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le Président.

Le Président donne lecture du rapport spécial du Président sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

#### **DEUXIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 1 034,73 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 034,73 euros
A la réserve légale	51,74 euros
	-----
Solde	982,99 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 7 359,52 euros.

F9

Un prélèvement sur les réserves

- sur le compte "autres réserves"

4 000,00 euros

Les sommes distribuables  
s'élevant à

4000 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 4 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

### **TROISIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

### **QUATRIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président  
Frédéric SANCHEZ



Le secrétaire  
Paule SANCHEZ

